



Juin 1999 - N°8

## Sommaire

Editorial	page 1
Assemblée Générale ANIENIB	page 2
Évolution des statuts	page 3
Lettre à Mme La Directrice de l'Enseignement Supérieur	page 3
Enquête 1998	page 4
Week-end d'intégration suite et fin	page 6
Expérience d'expatrié par E. Boulier	page 7
35 <sup>e</sup> Nuit de l'Enib	page 8
Coupe de France de Robotique	page 9
La vie de l'ANIENIB	page 10
Tableau de bord	page 12

Rédaction : ANIENIB

Technopôle Brest Iroise  
BP 30815 - 29608 BREST Cedex  
Tél. 02 98 05 66 08  
[www.enib.fr/~anienib](http://www.enib.fr/~anienib)

Tirage : 1000 exemplaires

ISSN : 1277-0760

Impression : Imprimerie L'Encre Bleue  
Tél. 02 98 41 54 53

## EDITORIAL

**E**t voilà, encore une année qui se termine et des statuts de l'école qui restent inchangés ! Et pourtant, ce n'est pas faute d'en débattre ou d'en discuter comme vous pourrez vous en rendre compte à la lecture de ce bulletin.

Justement, en citant le bulletin, permettez-moi de montrer ma satisfaction. Comme le bon vin, je trouve qu'il s'améliore au fur et à mesure des numéros. Et cela, grâce à vous. Je constate avec plaisir que le nombre de vos articles de qualité relatant vos expériences personnelles ou la vie des anciens ne cessent de croître. En étant peut-être un peu trop optimiste, je pourrais imaginer que demain il nous faille faire un choix au niveau des articles. Alors, si comme d'autres, vous souhaitez y figurer, un conseil, n'attendez pas et communiquez-nous votre article sans attendre. Il paraîtra sur le prochain bulletin.

Également, un autre point de satisfaction concerne vos remarques que vous nous faites sur Internet ou par courrier. Nous n'avons pas pu nous empêcher d'en insérer un certain nombre. Sachez bien tous qu'ils nous réchauffent le cœur (aux membres du bureau comme aux permanentes) et qu'ils nous motivent pour continuer à améliorer le fonctionnement de l'association.

A travers toutes vos lettres, je constate qu'une demande forte concerne les retrouvailles d'anciens. Une idée nous est venue. Pourquoi ne pas profiter de Brest 2000 (grande manifestation brestoise qui se renouvelle une fois tous les quatre ans) pour nous retrouver et faire la fête ? C'est ce que nous vous proposons pour 2000. De plus, on pourrait imaginer que certains anciens habitant la région hébergent de vieilles connaissances, l'ANIENIB se chargeant alors de vous mettre en relation. Vous trouverez un formulaire joint à ce bulletin.

Alors, bonnes vacances à tous et à vos plumes.

Cordialement vôtre

Le Président, J.-P. Dallet.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## 6 MARS 1999

### RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, et chers Anciens, permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier d'être si nombreux aujourd'hui à notre assemblée générale de l'ANIENIB. Pour ne pas rompre avec les habitudes, permettez-moi également d'ouvrir cette assemblée générale par un court discours (rassurez-vous très rapide, car, comme à l'habitude, un pot nous attend au foyer !).

Quoi de neuf depuis notre dernière AG ? A dire vrai, pas de grande évolution. Les statuts de l'Ecole sont toujours en cours de rédaction et la nouvelle filière "Mécatronics" est toujours en phase de gestation. Quant à l'ANIENIB, elle se porte toujours aussi bien, comme le prouveront les chiffres qui vous seront présentés d'ici quelques minutes par Alain Puillandre.

En terme de recherche d'emploi, le nouveau système, mis en place, semble donner satisfaction à tous ceux qui l'ont utilisé. La discussion qui suivra apportera, je l'espère, encore quelques idées novatrices pour améliorer ce service qui, me semble-t-il, est primordial.

Le recrutement en septembre prochain de Danielle Cormier, aujourd'hui sous statut "Contrat Emploi Solidarité", permettra je le pense, d'assurer une bonne pérennité de notre association. En effet, grâce à ses personnes salariées, l'ANIENIB peut proposer aujourd'hui, comme vous avez pu vous en rendre compte, un certain nombre de prestations qui, je l'espère, augmenteront encore. Ces diverses prestations que je vous énumère brièvement sont l'annuaire, le bulletin bimestriel, la gestion des offres d'emploi que j'ai déjà citée, l'organisation de manifestations, le montage des dossiers pour le titre d'Ingénieur Européen (Junior ou Senior), l'aide aux associations de l'école, etc...Alain Puillandre vous en détaillera le contenu dans quelques minutes.

Quelles sont les évolutions de l'association à court terme ? Très certainement la montée en puissance de la fédération des ANIENI, puisqu'au niveau des écoles, le groupe ENI (malheureusement à quatre) prend forme. En effet, il est à regretter l'absorption depuis le 18/02/98 de l'ENI de Belfort par le pôle universitaire de la région de Montbéliard. Au niveau de la communication, nous réfléchissons, en collaboration avec Jérôme Mouton et Emmanuel Blot, à l'amélioration et surtout à la pérennisation du service Internet. C'est pourquoi, au niveau du budget prévisionnel, nous avons prévu un stage de formation pour Florence.

Enfin je passerai sous silence la manifestation étudiante du début d'année scolaire qui fut largement couverte par les médias !

Avant de laisser la parole à Alain Puillandre, vice-président puis à Christian Fabre, trésorier adjoint, je souhaiterais remercier encore une fois la direction de l'école qui met à notre disposition des moyens (tels que la salle dans laquelle nous sommes aujourd'hui réunis) qui nous permettent de faire fonctionner l'ANIENIB dans d'excellentes conditions.

A toi Alain ...



Ouverture de la séance à 16 h 15 par Jean Pierre Dallet.

#### I - RAPPORT MORAL DE JEAN PIERRE DALLET

#### II - PRÉSENTATION DES DIVERSES ACTIVITÉS DE L'ANIENI PAR ALAIN PUILLANDRE

#### III - REFLEXIONS :

Yann GUEVEL s'interroge sur le devenir des ENI au vu des changements de statuts. Jean Pierre Dallet explique que les changements de statuts sont toujours d'actualité. Cependant, il apparaît que les ENI de Tarbes, St Etienne, Metz et Brest garderont leur autonomie financière contrairement à l'ENI de Belfort qui est désormais rattachée au pôle universitaire de Montbéliard.

#### IV - ELECTIONS DU BUREAU DE L'ANIENIB :

Conformément aux statuts les élections du bureau se font tous les deux ans.

#### V - APPROBATION DES COMPTES

La séance est levée à 17 h 15 et le Président invite tous les membres à un pot.

Pour recevoir le compte rendu complet de l'Assemblée Générale du 6 mars 1999, vous pouvez en faire la demande au 02 98 05 66 08 ou par e-mail [anienib@enib.fr](mailto:anienib@enib.fr)



# ÉVOLUTION DES STATUTS

Chacune des quatre ENI était présente lors de la réunion inter ENI du 17 novembre 1998 qui eut lieu dans les locaux de l'école des mines de Paris en présence de Monsieur Didier Baptiste représentant du ministère.

Cette réunion avait pour objet l'étude du projet de statut des ENI élaboré par les services du ministère.

Sans rentrer dans les détails qui nécessiteraient de reprendre dans ce texte chacun des articles un à un, les points importants suivants ont été soulignés :

- Le type de statut proposé est EPA<sup>(1)</sup> au lieu de EPSCP<sup>(2)</sup> ;
- Une coopération avec un établissement de l'académie suivant l'article 43<sup>(3)</sup> est envisageable si le terme "EPSCP en convention" remplace le terme "université de rattachement" par trop ambigu ;
- Le terme de directoire est remis en cause par Tarbes qui préfère un organisme de coordination des ENI dont le rôle serait d'harmoniser et de coordonner des actions communes nationales et internationales.

D'autres remarques sont à souligner, pour certains la notion de Technique et Technologie n'est pas assez présente, et la création du réseau n'apparaît pas de manière assez forte.

En final Monsieur Baptiste nous assure avoir bien reçu le message.

En résumé, le ministère ne créera pas de nouveau type de statut, le statut des ENI sera articulé autour de l'article 43 ce qui garantit aux ENI une autonomie pédagogique, administrative et financière.

Avec en particulier deux points forts :

- Une approche nationale et internationale du fait de la création d'un réseau qu'il faut mettre en place,
- Une approche régionale forte du fait de la création et du renforcement des partenariats locaux.

Il nous faut, malgré tout, rester vigilant, l'ENI de Belfort en a fait la triste expérience.

*Jean-Pierre Mougne (75)  
(Metz)*

(1) EPA : Etablissement Public Administratif

(2) EPSCP : Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

(3) Conférence Bulletin n°3

## Ci-après, vous trouverez la lettre que les 4 ENI indépendantes ont adressée à Madame La Directrice de l'Enseignement supérieur.

Metz, le 4 février 1999,

Suite à la réunion qui s'est tenue à l'ENI de Tarbes le mercredi six janvier, nous tenons une nouvelle fois à vous faire part de nos inquiétudes concernant le projet de décret portant organisation des écoles nationales d'ingénieurs.

Le projet, dans son état actuel, marque incontestablement une avancée par rapport aux statuts des ENI existants. Il élimine l'obstacle permanent de ne pouvoir fonctionner que dans l'illégalité. Il organise le fonctionnement de chaque école et officialise les représentations de chacune des composantes. Enfin, il initialise un Groupe des ENI.

Cependant, le "Groupe", tel qu'il ressort de l'état actuel du projet, n'est pas véritablement équipé pour offrir tous les types de services que nous attendons de lui (voir : "avant-projet de création du Groupe des ENI" en date du 17 juillet 1998).

Statutairement très général dans ses attributions, embryonnaire dans son fonctionnement et inexistant dans ses moyens, il est, de fait, laissé à la bonne volonté du "comité". Le risque majeur, dont nous connaissons un précédent, est que le comité décide de ne rien faire.

De plus, l'absence d'accès à des moyens financiers propres à l'entité "groupe" laisserait ces actions, mêmes permanentes, à la merci du bon vouloir de chaque partenaire. Souvenons-nous ici que les statuts, outre leur rôle fondateur, sont la référence en cas de désaccord, voire de conflit.

Nous proposons qu'une réflexion spécifique soit conduite sur le Groupe en prenant essentiellement en compte :

- le principe de subsidiarité entre Groupe et écoles : principes de délégation verticale des pouvoirs, notamment dans les fédérations ou dans l'Union européenne. (L'UE est compétente pour les domaines où une intervention communautaire a été prévue ou pour lesquels celles-ci est jugée souhaitable, la compétence de droit commun appartenant aux autorités nationales.)

- l'insertion du Groupe dans le cadre de la loi 84-52.

- les actions répertoriées, les domaines, pour en déduire les fonctions puis l'architecture et les moyens nécessaires.

- une représentation extérieure plus forte que prévue initialement.

En espérant que ces mots retiendront toute votre attention, nous souhaiterions vous rencontrer afin de vous détailler notre position plus en détail.

Dans l'attente d'une prise en considération de nos inquiétudes, nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sincères salutations.



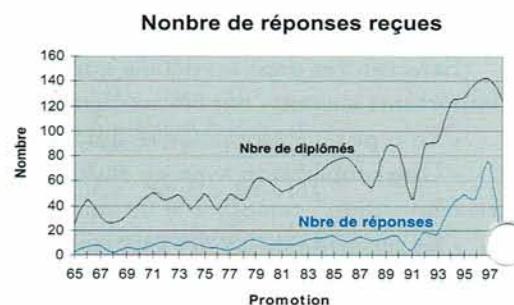


# ENQUÊTE 1998

**V**ictoire, voilà le dépouillement de l'enquête que vous attendiez tous sans oser le demander !

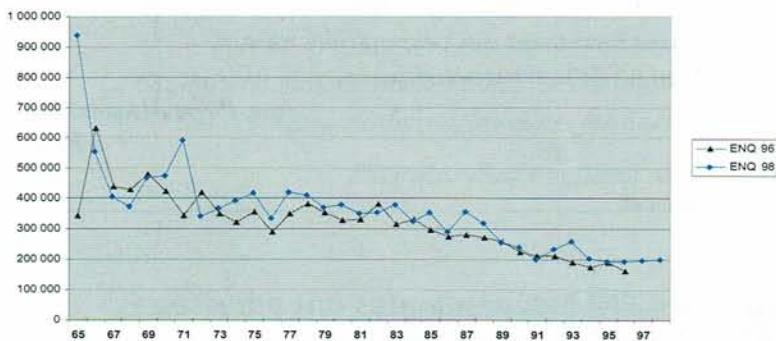
**1836** anciens ont reçu le questionnaire mais seulement **28.1 %** ont répondu, soit une diminution des réponses de **13 %** par rapport à l'enquête de 1996.

**L**a répartition des réponses est présentée dans le graphe ci-contre. A noter un taux de réponse de l'ordre de 40 % pour les dernières promotions et seulement de 12 % en moyenne pour les promotions précédentes.



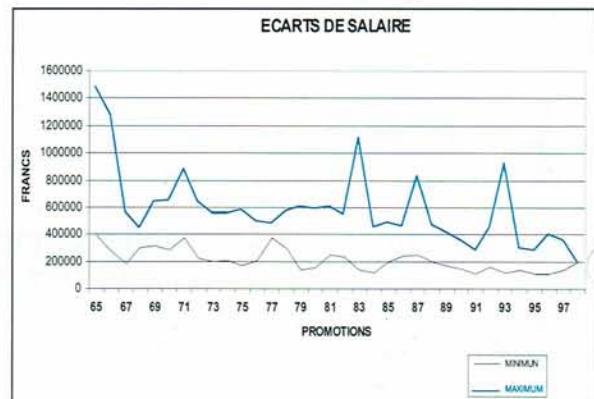
## SALAIRE D'EMBAUCHE A LA HAUSSE

Comparatif des enquête 96 et 98



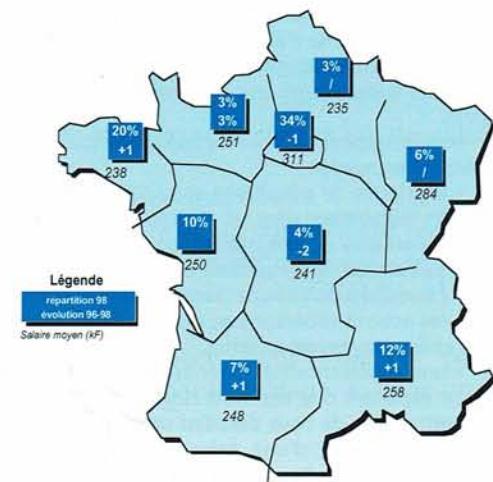
Ce graphe présente les salaires moyens par promotion des enquêtes 96 et 98. Il ressort que le salaire à l'embauche a progressé de 14 KF (194KF) en 1998 par rapport à 1996 où le salaire moyen des promotions sortantes était de l'ordre de 180 KF. Cette nette progression reflète la forte demande du marché de l'emploi actuel dans les secteurs informatique et télécom ; pénurie des jeunes ingénieurs informaticiens notamment pour les projets an 2000 et passage à l'Euro mais également dans le secteur des télécommunications avec l'explosion du mobile et d'Internet.

Le graphe ci-dessous présente les fourchettes haute et basse des salaires par promotion.



## RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE :

**S**ur cette carte, nous pouvons facilement nous apercevoir que la région parisienne attire un bon tiers des enibiens (34%). Cependant ce chiffre a fléchi de - 3% par rapport à 96. La Bretagne avec le Nord restent les deux régions aux salaires les plus bas, pendant que la région parisienne reste toujours la région où les salaires sont les plus élevés.





## LA RECHERCHE DE L'EMPLOI ACTUEL :

\* Par quels moyens a-t-il été trouvé ?

Annonce éditée dans les médias	19.35 %	Forums ou salons	2.71 %
ANIENIB	5.23 %	APEC	16.67 %
Stages	5.61 %	Candidatures spontanées	22.63 %
Relations personnelles	11.75 %	Autres	16.06 %

\* La durée de recherche a été de :

Contrat signé avant d'être disponible	37 %	6 à 12 mois	8.5 %
0 à 2 Mois	33.6 %	+ de 12 mois	2.90 %
4 à 6 mois	16.40 %	Sans réponse	1.6 %

2.52 % des anciens sont en recherche active d'un emploi (essentiellement des anciens de la promotion 1998).

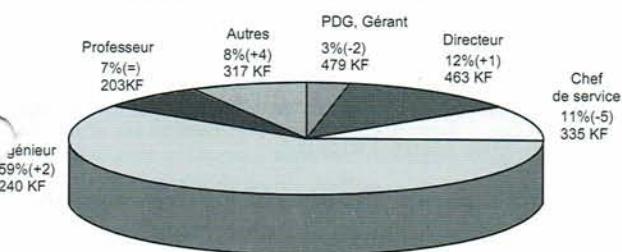
11.03 % d'anciens recherchent un autre emploi que celui qu'ils occupent actuellement.

2.13 % effectuent leur service national.

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'évolution par rapport à l'enquête précédente.

Ce graphique montre que les énibiens occupent généralement des fonctions liées à la formation reçue.

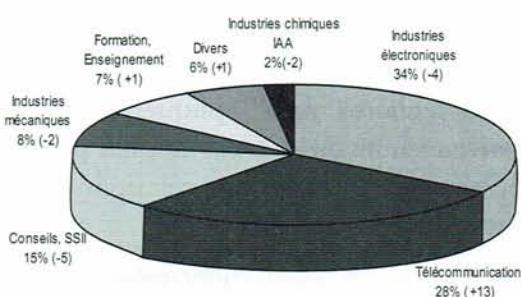
LES FONCTIONS OCCUPEES PAR LES ENIBIENS



On constate une nette diminution des emplois dans les industries électroniques ainsi que dans les SSII à l'avantage du secteur des télécommunications. (ceci reflétant toujours le marché actuel).

La répartition des autres secteurs demeure sensiblement identique.

SECTEUR D'ACTIVITE DES ENTREPRISES



## ACTIVITÉ PRINCIPALE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

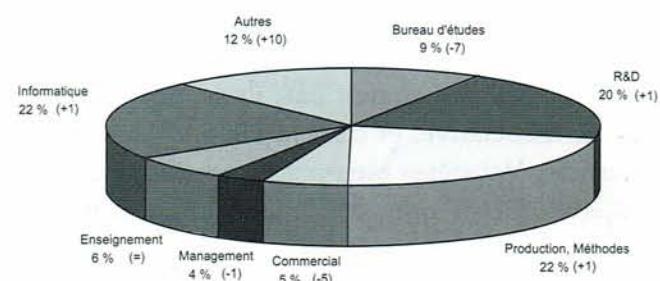
La majorité des Enibiens (73.3 %) travaille toujours dans des entreprises privées (chiffre légèrement en hausse), 17.80 % exercent dans une administration et entreprise nationalisée. Seuls 2.71 % (en 1996 4%) ont été tentés par des situations libérales.

Les activités dominantes des entreprises qui emploient les Enibiens restent la production et les méthodes, l'informatique ainsi que la recherche et le développement.

Contrairement à la tendance de l'enquête 1996, la fonction commerciale baisse (-5%).

Par contre, les énibiens ne semblent plus se tourner vers l'enseignement, les chiffres stagnent.

ACTIVITE DOMINANTE DE L'ENTREPRISE





# WEEK-END D'INTEGRATION

## SUITE ET FIN...

Vous êtes sans nul doute tous au courant du résultat du procès du bizutage, qui a eu lieu le 8 décembre dernier. Quatre étudiants, membres du BDE, ont été condamnés à quinze jours de prison avec sursis et 1000 F d'amende, et trois autres étudiants ont été condamnés à une semaine de prison avec sursis et 1000 F d'amende. Ces condamnations ne seront pas inscrites sur le volet "visible" du casier judiciaire, ce qui permettra aux condamnés de ne pas être gênés par cette affaire dans leur future carrière. A cela s'ajoute, pour chacune des 7 personnes, 600 F de frais de justice (montant forfaitaire dû par toute personne condamnée par la justice). Chaque personne a donc à payer 1600 F. De plus, les frais d'avocat se montent au total à 17290 F.

La somme totale à récolter se montait donc à :  $17290 + (7 \times 1600) = 28490$  F.

Grâce à votre soutien (58 chèques reçus), nous avons pu récolter 14590 F. L'ANIENIB nous a donné 5000 F et une collecte interne à l'ENIB nous a apporté 3500 F. Nous avons donc reçu au total  $14590 + 5000 + 3500 = 23090$  F.

Aujourd'hui l'avocat est payé et les amendes ont été honorées. Au nom de mes 7 compagnons d'infortune, je tiens à remercier tous les généreux donateurs et toutes les personnes qui nous ont soutenus durant cette affaire. Nous adressons un merci tout particulier à l'ANIENIB qui, grâce à sa structure, a permis cette collecte financière, ainsi que la diffusion de l'information pendant toute l'affaire.

Nous avons tiré les enseignements de cette histoire, première du genre en France. Nous avions souhaité une intégration conviviale qui permettrait de se connaître et de faire démarrer la vie "énibienne" des nouveaux arrivants. Nous avons buté sur une loi jeune, floue et jamais appliquée. Nous sommes, à ce jour, les seuls condamnés en France ; nous avons fait les frais de la volonté du ministère de l'éducation nationale qui a souhaité faire un exemple.

Aujourd'hui nous nous tournons vers l'avenir de "l'intégration" à l'Enib. Il n'y aura, bien sûr, plus de bizutage, ni de "week-end d'intégration", en tout cas plus sous la forme que vous et nous avons connu. Nous travaillons en ce moment, avec le prochain BDE et la direction de l'école, à la préparation de la rentrée prochaine. Pour l'instant, la direction a prévu une semaine d'accueil, avec des visites, des conférences, des rencontres entre les professeurs et les nouveaux étudiants. La présence d'étudiants d'autres promotions n'est prévue, qu'en nombre très restreint (une dizaine) et nous trouvons cela fort dommageable. Nous travaillons à la mise en place, pendant cette semaine d'accueil, d'activités qui permettraient de se connaître (tournois sportifs, activités diverses, soirées, ...). L'époque des bizutages est révolue, mais il ne faut pas pour autant interdire aux gens de se connaître, d'avoir une vie de groupe, surtout dans une école où les étudiants viennent des quatre coins de France, voire même de l'étranger, à tout juste 18 ans. Si les gens d'une école ne se connaissent pas, ils ne pratiqueront pas d'activités extra-scolaires, ne s'impliqueront pas dans la vie associative, et c'est la vie de l'école qui en pâtit, tant au niveau humain que sur le plan purement scolaire. Vous êtes bien placés pour savoir que des ingénieurs doivent avoir un bon côté relationnel et être capables de prendre des responsabilités. Il faut que cela fasse partie de notre formation...

Dany Hulot, trésorier du BDE.

# EXPÉRIENCE D'EXPATRIÉ

## PAR EMMANUEL BOULIER...

Bon, eh ! Bien après avoir tourné 7 fois ma langue dans ma bouche et 36 fois mon stylo entre mes doigts, je me jette à l'eau : je vais écrire ce court article afin de vous faire part de mon expérience d'expatriation outre Rhin (c'est à dire en Allemagne pour ceux qui ne seraient pas très fort en géographie).

Il y a un an et demi, j'ai décidé de quitter Paris, Jean Tibéri, sa tour Eiffel, son air vicié, ses embouteillages, ses loyers exorbitants, etc... pour tenter ma chance à l'étranger. Après moults entretiens avec diverses sociétés, je me suis décidé à rejoindre une des nombreuses filiales européennes d'ALTRAN située en Allemagne : EUROSPACE.

Cette solution m'a séduite, car elle présente plusieurs avantages indéniables qui rassurent le candidat à l'expatriation (opération pas franchement évidente et qui peut se transformer en véritable cauchemar si on s'y prend mal au départ et à l'arrivée) :

- structure à majorité française sur laquelle, on peut se reposer lors des phases délicates (arrivée dans le pays, démarches administratives, etc.),

- avantages financiers en tous genres (salaires plus élevés en Allemagne qu'en France, primes d'expat., etc.),

- retour en France facilité à l'intérieur du groupe ALTRAN,

- opportunités de carrière difficilement envisageables en France (au vu de l'âge),

- accès à des projets hyper-intéressants dans des domaines divers (spatial, telecom, défense, automobile) et à des niveaux d'interventions différents (développement mais aussi expertise technique, encadrement et gestion de projets, audit),

- politique de développement de la société originale et "agressive" en regard de ce que les industries allemandes ont l'habitude de connaître.

D'ailleurs, le projet sur lequel j'ai commencé est des plus intéressants. Il s'agit d'effectuer l'interface technique entre deux industriels européens (Thomson Broadcast System à Rennes et Alcatel SEL à Stuttgart) qui coopèrent afin de concevoir et de réaliser un équipement de télécommunication appelé Interactive Network Adaptator (INA). Cet équipement - basé sur différentes normes et différents standards (DVB, ATM, TCP/IP) et faisant appel à des technos vraiment high tech - permet d'utiliser le réseau du câble TV comme support de communication et d'y faire transiter des informations "full duplex" entre le terminal abonné (la Set Top Box) et un provider d'accès. Les applications et les marches visées sont diverses et variées :

- vidéo conférence,
- TV interactive sans modem téléphonique,
- téléphonie sur IP,
- accès internet "haut débit" via le câble,
- etc.

Après quelques semaines passées à Rennes (je salue en passant la cohorte d'enibennes et d'enibiens que j'ai pu y rencontrer) pour me familiariser avec le projet, faire connaissance avec mes collègues et manger quelques crêpes pour prendre des forces, j'ai débarqué à Stuttgart avec mes valises et mes sept

ans d'allemand scolaire. Et là, il faut bien reconnaître que c'est une étape délicate qu'il faut bien négocier pour démarrer dans de bonnes conditions dans le pays (je pense que ceci est vrai quel que soit le pays). Bien que la Bundes Republik Deutschland fasse partie de la communauté européenne et donc que les formalités administratives pour les ressortissants des autres pays membres y soient "facilitées", il en reste quelques-unes qu'il faut surmonter. Et c'est là qu'on est content d'avoir des collègues qui parlent notre belle langue pour nous donner tuyaux et conseils afin d'éviter les pièges vicieux de la bureaucratie teutonne qui n'a rien à envier à la nôtre.

Truc gratuit : en Allemagne (comme dans tous les autres pays de l'EU), les impôts sont prélevés à la source. Lorsque l'on va se déclarer à la mairie de son domicile (Anmeldung), on est tenu de donner sa religion (si, si !). En fonction de cette déclaration, on se retrouve avec un impôt supplémentaire sur cette religion (Kirschensteuer) qui représente quand même 8% du brut (ce n'est pas négligeable). Il est donc amusant de constater que tous les Français que je connais sont... sans religion. Etonnant, non ?

Passée cette période d'installation toujours un peu délicate, on peut enfin souffler et commencer à découvrir ce pays aux coutumes étranges qui n'est pourtant pas si loin de chez nous.

Stuttgart est une grande ville industrielle du sud-ouest de l'Allemagne. Elle compte environ 600 000 habitants si on compte l'ensemble des "banlieues" qui forment sa proche ceinture. Du point de vue industrielle, la ville est plutôt bien lotie. On y trouve les sièges de Porsche et Mercedes. Dans les domaines de l'électronique et de l'informatique, on trouve des sociétés comme Alcatel (plus de 10 000 personnes travaillent dans ses différents centres), Bosch, Hewlett Packard, IBM, SAP, etc.

Si la ville en elle-même n'est pas extraordinairement belle (centre ville détruit à presque 100% par les bombardements alliés en 44-45), elle se trouve située au début de la forêt noire et pour peu que l'on fasse quelques kilomètres on découvre des paysages très jolis et très vallonnés ainsi que des petites villes et petits villages médiévaux, ce qui fait que l'on a l'impression de se retrouver en Alsace. D'ailleurs, l'Alsace n'est pas loin ainsi que la Bavière, l'Autriche et la Suisse, cette situation géographique permet de s'évader rapidement de cette ville pour aller faire du ski dans les stations alpines, profiter du Lac de Constance ou faire ses courses à Strasbourg si un petit coup de blues venait à menacer.

La vie à Stuttgart est rarement ennuyeuse, car il s'y trouve toujours quelque chose à faire quelle que soit la période de l'année. A coté d'événements très ponctuels comme les Frühlingsfest et Volkfest (c'est comme la Oktoberfest de Munich - même ambiance, mêmes ingrédients - avec les touristes japonais, américains et anglais en moins) ou le Weindorf (fête des vendanges - si, si, y'a du vin en Allemagne), l'année est rythmée par les divers Biergarten, partys, etc... ce qui fait que personnellement, je ne m'ennuie pas du tout, voire, je n'ai pas assez de temps pour faire ce que je voudrais.

Sinon, passée la barrière de la langue qui n'est pas si grande que cela, car les Allemands font beaucoup d'efforts pour, soit se mettre au niveau des étrangers qui s'essaient à parler leur langue, soit parler anglais, on arrive assez facilement à nouer des contacts avec les autochtones. Là, le fait d'être français facilite assez bien les choses : comme ils adorent la France, ils sont toujours très contents de trouver un français pour parler de leurs dernières vacances à Aix ou à Royan. Bref, on peut facilement s'intégrer et découvrir l'Allemagne "profonde" pour peu que l'on fasse un petit effort.

Détail amusant : c'est en Teutonie que j'ai recommencé à avoir une activité sportive : le rugby ! Eh oui ! il est possible de jouer au rugby en Allemagne.

C'est d'ailleurs plus sympa qu'en France (je trouve). Le niveau est certes peu élevé mais l'ambiance est bon enfant (on voit très peu de mauvais gestes sur les terrains - sauf si c'est des français qui jouent -). En plus, par rapport à nos championnats, la moitié des joueurs sont étrangers (français mais aussi anglais, écossais, irlandais, kiwis, australiens, chiliens, samoans, etc...) ce qui en fait un melting pot très intéressant où l'on apprend beaucoup des différentes cultures de jeu. Bref, c'est aussi à tenter. D'ailleurs, si des équipes françaises veulent venir nous défier, elles seront les bienvenues ! N'hésitez pas !

Je pourrais continuer à parler de cette expérience pendant quelques paragraphes encore mais je crains de vous ennuyer, cher lecteur. Aussi m'arrêtrai-je là dans ma description. En guise de conclusion, je dirais que toute expérience d'expatriation est forcément quelque chose de positif : maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères, découverte de nouvelles cultures et façons de travailler, etc.... Et pour reprendre les mots de Denis Le Porho, je conseille à tous les jeunes célibataires qui en ont un tant soit peu l'envie de faire le grand saut. Une seule précaution, préparer du mieux possible le départ et l'arrivé dans le pays. C'est à négocier avec sa société. Il existe aussi un certain nombre d'organismes français qu'il faut contacter pour les problèmes administratifs ainsi que quelques opuscules fort intéressants pour éviter quelques pièges classiques. Je me tiens à votre disposition pour ce qui concerne l'Allemagne (les autres pays, je ne connais pas du tout). Donc, n'hésitez pas à me mailer. Je ferai mon possible pour vous aider. Solidarité obligé.

Enfin, pour finir, je souhaiterais passer le bonjour aux bénévoles de l'ANIENIB pour leurs efforts afin d'entretenir les liens entre générations. Spéciale dédicace à tous les membres de la promo 88-93 et à ceux qui auraient pu en faire partie mais ont pris un peu de retard entre temps !

Sincèrement,

Emmanuel Boulier

Gebelsbergstr. 84 C - 70 199 Stuttgart - Germany  
00 49 - 711 821 40447 - e-mail : boulier@eurospace.de



# 35ÈME NUIT DE L'ENIB

OUVERTURE : *un mot de Monsieur Magoutier*

## DU CHAMPAGNE !

Les grandes entreprises européennes internationalisent de plus en plus le recrutement de leurs ingénieurs. Shell, par exemple, est pionnier en la matière : 250 ingénieurs de la plupart des pays européens sont sélectionnés chaque année. Fiat embauche par dizaines des diplômés d'Espagne, de FRANCE et d'Italie pour former les futurs managers du constructeur italien ; à signaler que les élus ne sont pas tous issus d'écoles dites prestigieuses : la maîtrise de l'anglais a permis à des candidats d'origines très diverses d'obtenir leur chance. Pour beaucoup, les campagnes de recrutement dans la presse écrite sont désormais internationales.

Pourquoi un tel engouement ? Internationalisation de l'économie ? Soit ! Recherche de nouveaux talents ? Re-soit ! A ces deux raisons essentielles s'ajoute en fait une troisième, plus porteuse d'inquiétudes, aussi bien pour les grandes que pour les petites et moyennes entreprises dans lesquelles nos diplômés s'investissent souvent : la pénurie d'ingénieurs observée sur les marchés nationaux oblige les firmes à faire leur "marché" dans toute l'Europe. Au dernier salon européen de la high-tech à Bruxelles, un industriel annonçait, pour allécher les candidats : " Gagnez du Champagne ! "

Effectivement, l'ingénieur se fait rare, particulièrement dans les pays scandinaves qui recrutent en masse en FRANCE et en ALLEMAGNE, accentuant la pénurie dans ces pays. Les industriels d'outre-Rhin sont d'autant plus inquiets que c'est à l'entrée des écoles d'ingénieurs que les candidats se raréfient. Une remise en cause du système de formation est même envisagée : les ingénieurs allemands ressentiraient des frustrations, semblant souffrir d'un manque de polyvalence industrielle.

Le phénomène s'observe également en FRANCE où pourtant les écoles proposent pour beaucoup d'entre elles des cursus suffisamment généralistes pour offrir de belles perspectives de carrière. Mais les filières scientifiques et technologiques attirent de moins en moins les jeunes. Peut-être ont-ils eu dans le secondaire un rapport difficile à la Science et à la Technologie, perverti par la prépondérance des mathématiques ? Notre Tutelle a récemment fait lamer constat de la déficience de notre pays en matière de recherche technologique et de transfert de résultats de la recherche vers l'industrie en évoquant la création d'un Réseau National de la Recherche Technologique. Cette attitude doit nécessairement être relayée et amplifiée par tous les acteurs socio-économiques et politiques : c'est la création de richesses qui est en cause. Nous avons beaucoup de "manipulateurs de richesses" mais pas assez d'innovateurs pour les créer.

C'est bien avec ces objectifs que l'ENIB va proposer bientôt une nouvelle filière, qui sera, nous l'espérons, suffisamment attractive pour que, là encore, nos étudiants puissent dire à 95 % (sondage du magazine "l'Etudiant" de février 99 : " Si c'était à refaire, je suivrais la même filière ". Et ils sont encore 95% à penser que la mention de leur école sur leur C.V. sera valorisante (55% seulement pour l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur). De plus, ce sondage donne à penser que l'université démocratique à la française serait devenue une école du chacun pour soi cependant que les écoles seraient des modèles d'entraînement à l'esprit d'équipe.

Alors champagne ?

Alain MAGOUTIER, Directeur des Etudes.

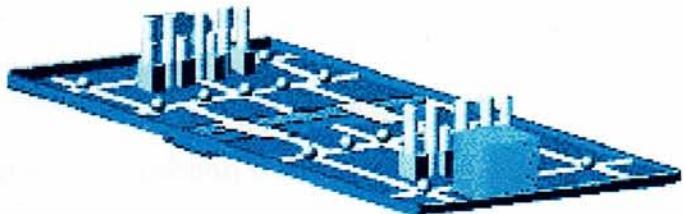
# COUPE DE FRANCE DE ROBOTIQUE 1999

**DIFFUSION LE 20 JUIN 1999 A 20 HEURES SUR M6**

*La coupe de France est un concours robotique d'amateurs ouvert aux étudiants (grandes écoles, universités, BTS, IUT...), organisée par M6*

## LE THÈME :

**Placés sur une même aire de jeu,  
deux robots autonomes doivent renverser le château adverse**



**Lieu :** Ferté Bernard (Sarthe)

**Date :** du 11 au 16 mai

**Thème :** Les châteaux forts

160 équipes inscrites et 78 homologuées

Equipe de l'ENIB : 12 étudiants

[Http://www.robotik.com](http://www.robotik.com)

**Veille du départ :** un composant essentiel à l'asservissement grille. Aucun test n'est possible !

**Arrivée sur le site mercredi soir :** nous avons un problème de communication sur une carte.

**Jeudi 6h :** on grille la carte mère du robot (court circuit). Suite à cela, les modules tentent en vain de passer le pont pour homologuer le robot principal. Ils s'obstinent à tomber dans le fossé !

**10 minutes avant la fin des homologations :** suppression de toute l'intelligence du robot par deux simples portes logiques (une ET et un inverseur) ! Seule la carte de motorisation est conservée.

### L'homologation :

Stratégie : on lance la balle dès qu'on la ramasse.

Par deux fois l'arbitre est pris pour cible. A la première, il est assez surpris. A la deuxième, il éclate de rire et nous prend pour des guignols. A la troisième, le tir fait mouche. Toute l'équipe explose de joie, nous sommes homologués !

### Les qualifications :

Suite à un manque de fiabilité, les deux premiers matchs sont catastrophiques : le robot ne démarre pas !

Pour le 3ème nous résolvons le dernier problème d'électro-nique. Enfin une victoire (5-0). Puis victoire au 4ème match.

Dans la nuit du vendredi au samedi, nous avons le temps d'ajuster le tir du robot et de lui programmer une nouvelle trajectoire. Le résultat est là : victoire écrasante (12-0) qui nous propulse en phase finale.



### Les phases finales :

Dès le premier match (8ème de finale), nous rencontrons la "terreur" de cette coupe, EarthQuake, le robot d'EPITA qui fait vibrer la table et fait tomber toutes les tours.

Le système mis au point en deux heures vient à bout de l'EPITA.

Ensuite tout se passe très vite. Victoire contre ESSAIM (11-9), puis victoire contre l'IUT de Cachan (5-0).

Nous arrivons en finale face à l'IUT de Ville d'Avray. A l'entrée sur la scène les 1500 personnes du public nous acclament.

Face à cette Formule 1 de la compétition, notre robot ne fait pas un pli. Défaite sans appel (10-0).

Pour une première participation, la deuxième place est inespérée, mais l'équipe a beaucoup appris et a donné rendez-vous à l'IUT de Ville d'Avray pour l'an prochain.

# LA VIE DE L'ANIENIB

## PERMANENCE ANIENIB

Lundi : 9 h 15 - 16 h 00  
Mardi : 8 h 30 - 16 h 45  
Mercredi : 8 h 30 - 16 h 00  
Jeudi : 8 h 30 - 16 h 45  
Vendredi : 9 h 15 - 16 h 00

Les coordonnées :

Tél. 02 98 05 66 08  
Fax. 02 98 05 66 10  
E.mail anienib@enib.fr

## Service Emploi

Interruption de ce service pendant les congés d'été du 09 juillet au 03 septembre 1999.

*Le Groupe britannique British Steel, un des géants de la sidérurgie, recherche des ingénieurs de type ENIB.  
Des brochures d'information et des formulaires de candidature sont disponibles à l'ANIENIB.*

*Pour plus d'informations contacter l'ANIENIB ou G. Lemarié.*

## EXTRAITS DE REMERCIEMENTS

Je vous écris pour vous signaler que j'ai trouvé un emploi suite à une de vos offres, qui me satisfait pleinement. Je tiens donc à vous remercier pour tout ce que vous faites pour les anciens de l'école.

Cordialement

Bertrand FOULON (le 22/09/98)

Bonjour à tous

Merci beaucoup pour votre travail : rapidité, efficacité (...)

Merci encore

Stéphane FRANÇOIS. (16/10/98)

Je viens de recevoir l'annuaire 98/99 ainsi que la lettre sur la vie de l'association. Depuis quelques années, il me semble noter une amélioration de la qualité de cet annuaire ainsi que de l'intérêt des courriers émanant de l'anienib. Je pense que cela tient à la qualité de son président (JP. Dallet) et de l'équipe qui maintenant existe et fait un excellent travail de fond. Bravo pour les tableaux de bord et bravo tout court !

Je veillerai donc à ne pas oublier de régulièrement cotiser, et je vous remercie de votre engagement.

- Serait-il possible de faire mieux encore en traçant quelques grandes lignes directrices et les objectifs sur les prochaines années ? (désignation d'un parrain par promotion pour pousser à cotiser, réunir des informations, etc...)

- Déformation professionnelle ? De part ma formation complémentaire au sein de l'E.M. Lyon (CESMA - MBA) je reçois aussi l'annuaire.

La comparaison me conduit à penser qu'il serait bon de rechercher un graphisme plus "accrocheur", "flatteur" pour la couverture (je vous ferai parvenir un exemplaire). Je sais aussi que les moyens ne sont pas égaux, mais je crois qu'il est bon d'y réfléchir.

Amicales salutations bavaroises,

Bernard Carrer (Promo 82). (le 01/03/99)



Bonjour,

Je ne suis plus à la recherche d'un nouveau poste. J'ai réussi à obtenir ce que je voulais : télétravail en Bretagne. Et je tiens à vous féliciter pour l'efficacité de ce service d'offre d'emplois.

**BARBOSA Norbert (promo 93). (le 12/02/99)**

Je suis heureux de vous annoncer mon départ dans la vie active, départ un peu mou je dois l'avouer ! Après ces 10 mois de galère (10/97 à 07/98), je commençais à me remettre en question allant jusqu'à penser faire tout autre chose voire me lancer dans la chanson !... Trêve de plaisanteries, je vous dois beaucoup. L'expédition de mon C.V. que vous avez effectuée auprès de l'entreprise TDF, leur a permis de prendre contact avec moi. Résultat : un entretien de plus de 2 heures le 4 Août 1998 avec le responsable (...) Me voilà au cœur même de la capitale ! ! Au pied de cette grande Dame qu'est la Tour Eiffel. Embauché en CDI comme expert FM. (...).

Je tiens donc à rendre hommage à votre efficacité. Merci et encore merci.

**Cédrik PINEL (Promo 97) le 10/09/98**

Je tenais à vous remercier d'avoir proposé mon C.V. à des entreprises. J'ai reçu plusieurs propositions et des dossiers sont en cours.

Cordialement

**Olivier BORAUD (Promo 97) le 04/09/98**

## LES COTISATIONS

Au 15 mai 1999, l'ANIENIB compte 651 cotisants.

## DEPART EN PRE-RETRAITE DE JAMES LOKOCKI (PROMO 63/68)

Nous étions 80 personnes réunies fin février à l'invitation de notre ami James Lokocki (promo63/68) pour fêter son départ en préretraite. Se retrouvaient, dans une super ambiance, en plus de sa famille, ses amis du moment et ceux d'hier : anciens du lycée technique de Niort (79) et de l'ENIB, dignement représentés par : Gérard Bianchi, James Bodson, Jacques Joudren, Jean Claude Pilleux, Henri Saint Martin et Philippe Veron.

Inutile de dire que le ton était donné, les souvenirs présents, et que tard dans la soirée nous ne pûmes résister au plaisir de reconstituer le " Cœur des Bizuthés " en entonnant quelques couplets du meilleur crû relevés dans le fameux carnet du " TQ BIZUTH " (document d'origine contrôlée...) Gérard Bianchi ira même jusqu'à nous

refaire le plaisir qu'il nous fit lors de nos retrouvailles de promo en 98 à Saumur en nous contant la fameuse histoire du Pape...

Quelques mots sur la carrière de James Lokocki. Fidélité en amitié, mais également professionnelle. 1969, entrée Chez BULL Belfort, et depuis 1976 à Angers, d'où il fut missionné ces quatre dernières années pour le compte de la région des pays de Loire en qualité de conseiller en organisation d'entreprises auprès des PME et PMI, activité très enrichissante qu'il poursuit aujourd'hui à titre bénévole au sein d'une association.

Souhaitons à James Lokocki une excellente pré-retraite et, dans la foulée, une longue retraite entouré de ses amis Enibiens et des autres...

J.Joudren, Rivedoux le 15-05-99



## TABLEAU DE BORD

